HAL
open science

Le patrimoine mondial catalyseur de l'attachement au territoire ? Le cas de la Cité épiscopale d'Albi, inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO

Elsa Martin

To cite this version:

Elsa Martin. Le patrimoine mondial catalyseur de l'attachement au territoire ? Le cas de la Cité épiscopale d'Albi, inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. CIST2016 - En quête de territoire(s) ?, Collège international des sciences du territoire (CIST), Mar 2016, Grenoble, France. pp.310-314. hal-01353658

HAL Id: hal-01353658

https://hal.science/hal-01353658v1

Submitted on 12 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le patrimoine mondial catalyseur de l'attachement au territoire ? Le cas de la Cité épiscopale d'Albi, inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO

AUTEURE
Elsa MARTIN, CERTOP (France)

RÉSUMÉ
Cette communication propose d'interroger de quelle manière la valorisation d'un patrimoine local par le biais d'un dispositif international produit de l'attachement au territoire. L'inscription de la Cité épiscopale d'Albi (Tarn) au Patrimoine mondial de l'humanité en 2010 a été un levier pour plusieurs initiatives de concertation et de participation des habitants. Pourtant, l'enquête par questionnaires administrés auprès de 1 825 résidents et les 16 entretiens menés avec des habitants de la Cité épiscopale révèlent que la population locale, si elle dit son enthousiasme à l'égard de cette reconnaissance, exprime inégalement un sentiment d'appartenance à la ville. Les caractéristiques socio-économiques des résidents et leurs pratiques entrent en compte pour comprendre le rapport entretenu au territoire. Il en ressort que la qualité patrimoniale du territoire, même lorsqu'elle est reconnue internationalement, est un critère mobilisé de manière ambivalente.

MOTS CLÉS
Patrimoine, attachement, sentiment d'appartenance, Albi

ABSTRACT
The purpose of this presentation is to examine in what ways the enhancement of local heritage through an international tool can create attachment to the territory. The inclusion of the Episcopal City of Albi (Tarn) on UNESCO's list of world heritage in 2010 has been a trigger for several consultative and participative initiatives including the inhabitants. However, the survey carried out on 1,825 inhabitants and the 16 interviews held with dwellers from the Episcopal City reveal that, although the local population is expressing its enthusiasm toward this recognition, the sense of belonging to the city is unequal. The social economic characteristics of the residents and their habits have to be considered to understand their connection to the territory. It appears that the heritage aspect of the territory, even when recognized internationally, is mobilized in an ambivalent way.

KEYWORDS
Heritage, Attachment, Sense of belonging, Albi

INTRODUCTION

Dans un contexte de concurrence accrue entre les villes, le patrimoine bâti est un argument saisi par de nombreuses agglomérations pour accroître leur attractivité. Qu'elle soit résidentielle, touristique ou économique, il s'agit d'aboutir à une meilleure visibilité du territoire, à susciter la fierté auprès de ceux qui y résident ou y travaillent et à une forme d'attachement, faisant en ce sens des pouvoirs locaux des « entrepreneurs de localisation » (Bourdin, 1992). L'attachement porté au territoire, qui est par ailleurs une composante de l'identité des individus (Guérin-Pace et Filippova, 2008), peut en ce sens être renforcé en présence d'un patrimoine mis en scène (Greffe, 2015).

Pourtant dans certains cas, comme en témoigne l'exemple du Havre, ville reconstruite par Auguste Perret, inscrite à l'UNESCO en 2005, la population locale parvient mal à s'approprier le patrimoine (Gravari-Barbas et Renard, 2010). C'est aussi le cas lorsque les découpages territoriaux, même basés sur des références patrimoniales, ne correspondent à aucun territoire vécu (Guermond, 2006). À cet égard, l'inscription à l'UNESCO le 31 juillet 2010 de la Cité épiscopale d'Albi, candidature entamée en 1996 conduite exclusivement par le maire et ses proches collaborateurs – directeur de cabinet, directeur général des services, chargée du patrimoine, élue au patrimoine – fait émerger au cœur du centre ancien, sur 19 hectares, un nouveau périmètre, celui de la Cité épiscopale au cœur du secteur sauvegardé. En écartant la société civile de la candidature et de la même manière, la déception en cas d'échec, la population découvre le périmètre de la Cité épiscopale au moment de l'annonce. Pour pallier ce défaut de connaissance, les élus ont instauré des instances nouvelles de concertation (les « États généraux albigeois ») et de participation (« les ambassadeurs albigeois ») qui encouragent en même temps la population locale à être partie prenante de l'inscription à l'UNESCO.

Or, la question du lien entre la valorisation du patrimoine par les élus et l'appropriation territoriale par la population locale se pose. En effet, que sait-on des représentations que la population albigeoise se fait du patrimoine local et du territoire de la Cité épiscopale ? La valorisation du patrimoine et le champ lexical qui l'accompagne sont-ils réappropriés par la population locale ? Il s'agit d'interroger dans quelle mesure la valorisation du patrimoine comme figure du territoire est mobilisée par les habitants, par le biais d'un questionnaire administré de mars à mai 2012, auprès de 1 825 résidents du Grand Albigeois (qui correspond à la communauté d'agglomération, rassemblant 16 communes autour de la ville-centre d'Albi). Une description des modalités a été conduite sous SPAD[1] pour faire émerger les figures-types de l'attachement. Des entretiens semi-directifs, conduits auprès de 16 habitants de la Cité épiscopale, complètent l'approche quantitative et permettent d'explorer les mécanismes par lesquels l'appropriation de ce périmètre patrimonial se manifeste pour les habitants.

1. TROIS FIGURES DE L'ATTACHEMENT AU PRISME DU PATRIMOINE MONDIAL

L'enquête par questionnaires réalisée 19 mois après l'annonce, associée aux croisements statistiques menés, révèlent que le sentiment d'appartenance à la ville varie avec l'enthousiasme que suscite l'inscription d'Albi à l'UNESCO. Cette tendance peut être caractérisée par trois figures types.

La première figure qui représente 72 % de l'échantillon est celle *des invariables*, en ce sens que leur sentiment d'appartenance n'a pas changé depuis l'inscription. Ils se caractérisent d'ailleurs par le fait de ne pas se sentir davantage concerné par la vie de la cité depuis l'inscription. Ce sont aussi eux qui choisissent l'indifférence pour caractériser leur sentiment relatif à l'inscription. Selon eux peu de changement sont intervenus depuis, leurs pratiques de l'espace étant elles-mêmes constantes. Ils disent ne pas avoir regardé l'émission « Des racines et des ailes » consacrée à Albi. On observe qu'il s'agit plutôt d'habitants de la communauté d'agglomération hors Albi, qu'ils exercent une activité, sont plutôt jeunes (entre 15 et 39 ans) et célibataires. En d'autres termes, l'inscription au

1 La description des modalités conduite sous le logiciel de traitement statistique SPAD ne retient que les propriétés statistiques les plus significativement corrélées et permet de recomposer des profils de répondants.

Patrimoine mondial n'impacte pas le rapport qu'entretient cette population à leur ville et au patrimoine.

La deuxième figure renvoie à ceux qui déclarent que leur sentiment d'appartenance à la ville s'est renforcé ; ils représentent 24 % de l'échantillon. Nous les avons nommés *les engagés*. En effet, ils se définissent par des réponses enthousiastes. Leur profil se caractérise plutôt par le fait de se dire davantage concerné par la vie de la cité, par la fierté et l'enthousiasme qu'ils ressentent à l'égard de l'inscription au Patrimoine mondial, et par le fait d'avoir regardé l'émission télévisée consacrée à Albi. Se sont plutôt eux qui perçoivent des améliorations, à l'image d'une qualité de vie et d'un niveau de sécurité améliorés. Leur posture enthousiaste les conduit à dire faire visiter de plus en plus la Cité épiscopale à leurs proches, et ce sont eux qui déclarent avoir une fréquentation soutenue du périmètre, voire en augmentation. Ils disent par exemple venir plus souvent même pendant des périodes d'affluence touristique. En effet le classement les a menés à (re) visiter les monuments emblématiques de la ville. Les engagés sont plutôt des personnes à la retraite qui vivent à Albi même, et sont âgées de plus de 50 ans, sans diplôme.

La troisième figure correspond à ceux pour qui le sentiment d'appartenance s'est atténué et se caractérisent d'abord par leur déception à l'égard de l'inscription au Patrimoine mondial et leur position de rejet, voire d'indifférence, au moment même du classement UNESCO. Ce sont *les désenchantés* du patrimoine, et ils représentent 4 % de l'échantillon. Leur déception est à rapprocher de leur tendance à répondre que la qualité de vie s'est dégradée à Albi. Le classement n'a pas selon eux favorisé l'attractivité de la ville. De manière générale, ce profil de répondants qualifie sa fréquentation de la Cité épiscopale en diminution. La qualité de l'animation culturelle est même selon eux dégradée. Ce profil est constitué plutôt de jeunes (compris entre 20 et 29 ans) et d'hommes.

La majorité des répondants formule une certaine indifférence quant à la valorisation du patrimoine qui se répercute sur leur rapport à la ville et leur attachement, qui demeurent inchangés. Si les caractéristiques socio-économiques des répondants influencent la manière d'appréhender le patrimoine et l'attachement déclaré au territoire, les discours de ceux qui habitent la Cité épiscopale traduisent inégalement l'intérêt à l'égard du patrimoine local.

2. L'ARGUMENT PATRIMONIAL PEU INVOQUÉ PAR LES RÉSIDENTS DE LA CITÉ ÉPISCOPALE

Quand on interroge les résidents du secteur UNESCO par le biais d'entretiens, on constate que l'argument patrimonial n'apparaît pas comme un critère mis en avant pour définir le lieu de vie. L'étude systématique de la réponse donnée à la consigne de départ « pouvez-vous me présenter votre quartier ? » révèle que quatre caractéristiques principales sont avancées pour présenter le quartier. Elles font respectivement référence à l'histoire du quartier, à sa morphologie et la présence d'éléments patrimoniaux (monuments), à sa fonction sociale et enfin aux commodités en présence. Parfois combinées les unes aux autres par les répondants pour formuler leur réponse, elles sont dans certains entretiens mobilisées de manière exclusive.

La référence à l'histoire du quartier est plutôt le fait des habitants anciennement installés, qui en ont une connaissance développée. D'ailleurs, ils présentent des caractéristiques

proches de celles qui constituent la figure des engagés. Mais la référence historique du lieu n'est que rarement abordée de manière exclusive. Fortement liée à l'histoire, les habitants enquêtés font référence à la morphologie urbaine et à la présence ou non de monuments. C'est à ce titre l'aspect exigu du « centre-ville », ses « ruelles » ou « petites rues », ou encore l' « urbanisme médiéval », qui sont soulignés. Pour compléter ce descriptif, les enquêtés mentionnent la proximité de leur logement avec la cathédrale, point de repère de nombreux répondants. En effet, sept répondants sur les seize interviewés mentionnent explicitement la cathédrale dans la présentation qu'ils font de leur quartier, quand seulement quatre évoquent l'inscription à l'UNESCO. Plus surprenant encore, aucun d'entre eux ne mentionne spontanément la « Cité épiscopale ». En effet, construction administrative sociale et symbolique d'un espace pour la candidature à l'UNESCO, la terminologie, pourtant largement employée par les acteurs institutionnels, est absente des présentations faites par les résidents. C'est bien que la Cité épiscopale, nullement matérialisée dans l'espace est un périmètre auquel les résidents ne se réfèrent pas.

L'histoire et la morphologie urbaine, deux critères fortement liés, impactent aussi la fonction sociale attribuée au quartier. C'est ce que nous révèlent les propos de F., actif, 40 ans, locataire d'une maison : « C'est vrai que la pierre, l'histoire propose cette exception de village. C'est-à-dire qu'on se sent presque dans un lieu autre que celui de la cité de 52 000 habitants qu'est Albi. C'est-à-dire qu'il y a une très forte promiscuité entre les habitants. C'est-à-dire qu'on est les uns sur les autres ».

Enfin, dans de nombreux cas, la présentation du quartier repose partiellement sur l'évocation de la présence de commodités quotidiennes. À ce titre, Baptiste, étudiant de 20 ans, locataire d'un appartement, insiste sur les commerces de proximité et la vie de l'immeuble : « C'est surtout commercial. Là où j'habite vraiment, l'immeuble, c'est assez jeune. L'appartement qui en dessous, c'est des jeunes, célibataires aussi. Le quartier après j'y suis très rarement. Parce que je suis à la fac. J'y suis le soir. C'est vrai qu'après je ne vis pas trop le quartier. Si, après pour acheter à manger, mais sinon après je suis pas du tout là. Je suis uniquement là pour dormir ».

De fait, les éléments patrimoniaux emblématiques de la Cité épiscopale sont au même titre que d'autres caractéristiques, (historiques, sociales, etc.) évoqués pour définir le quartier. Bien que la population n'ignore pas l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, la présentation du quartier qui est faite n'est pas soumise au seul filtre patrimonial. Les séparations juridiques et administratives, historiques et symboliques n'ont pas d'utilité et de sens immédiats pour les résidents. Les habitants peinent ainsi à dissocier les qualités patrimoniale, sociale ou marchande du quartier qu'ils habitent.

CONCLUSION

La valorisation du patrimoine portée par les édiles locaux ne s'accompagne pas nécessairement d'une réappropriation par les résidents. En effet, l'attachement s'exprime de différentes manières, dans le déclaratif et dans les pratiques. La plupart des personnes enquêtées par questionnaire (72 %) exprime une certaine indifférence à l'égard de l'inscription au Patrimoine mondial et dit que son sentiment d'appartenance à la ville n'a pas changé. C'est certainement à ce type de profil que se réfèrent les résidents de la Cité épiscopale qui définissent le quartier selon ses fonctions sociales, ou ses commodités ; comme si le patrimoine, bien que reconnu internationalement, était rendu invisible par

d'autres caractéristiques. La figure des engagés (24%) est quant à elle plus attentive au patrimoine et adhère plus largement à sa valorisation. D'ailleurs, les personnes qui composent ce profil disent que l'inscription à l'UNESCO les conduit à être plus attachées encore à leur ville. Plutôt âgés et à la retraite, ce sont, parmi les résidents, ceux qui spontanément définissent le quartier par son histoire. Enfin, bien que faiblement représentés, les désenchantés (4 %) témoignent une certaine hostilité au sujet de l'inscription de la Cité épiscopale au Patrimoine mondial. Il s'agit davantage de jeunes gens, qui avouent dans un même temps peu l'investir, mis à part pour une fonction résidentielle.

Même parmi la population locale, tous les enquêtés ne succombent pas à l'image patrimoniale d'Albi et ne manifestent pas de l'engouement à son égard. Le patrimoine comme catalyseur de l'attachement au territoire n'est pas inéluctable sauf pour les populations socialement disposées. C'est bien que la valorisation du patrimoine et les labels qui l'accompagnent ne sont pas suffisants pour renforcer l'attachement déclaré au territoire.

RÉFÉRENCES

Bourdin A., 1992, « Patrimoine et demande sociale », *in* Neyret R. (dir.), *Le patrimoine atout du développement*, Lyon, PUL, 21-30.

Gravari-Barbas M., Renard C., 2010, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, n° 217, pp. 57-73.

Greffe X., 2015, *La trace et le rhizome : les mises en scène du patrimoine culturel*, Québec, Presses de l'Université de Québec.

Guermond Y., 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 35(4), pp. 291-297.

Guérin-Pace F., Filippova E., 2008, *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, Paris–La Tour d'Aigues, INED–éd. de l'Aube.

L'AUTEURE

Elsa Martin
CERTOP
Université Toulouse 2
Jean-Jaurès
elsa.martin@univ-tlse2.fr